

DATE DE PUBLICATION : 21 décembre 2011

Le directeur général
des Activités fiduciaires et de Place

Objet : délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Anne LE LORIER, second sous-gouverneur, le 15 novembre 2011 ;

Délégation permanente est donnée à M^{me} Anne-Marie BRESSY, chef de cabinet et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Dominique BOISSONADE, adjoint au chef de cabinet, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, dans la limite de 30 000 euros (hors taxes), relatif à l'exercice des activités du cabinet de la direction générale des Activités fiduciaires et de Place.

Cette délégation permanente recouvre également la signature des autorisations de conduite des chariots automoteurs et les habilitations électriques, dossiers dont le cabinet assure le suivi administratif.

Fait à Paris, le 30 novembre 2011

Henri JULLIEN
Directeur général